



RAPPORT MORAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2023
DU 18 JUIN 2024

Ce n'est pas sans émotion que je m'adresse à vous, avec ce qui sera mon dernier rapport moral en tant que Présidente du Club de Prévention d'Épernay.

A vrai dire, c'est une émotion particulière car j'espérais tirer ma révérence dans un esprit un peu plus léger.

En fait, il n'en est rien tant je suis affectée par la violence de la crise politique, démocratique et institutionnelle que connaît notre société, dont on mesure les effets au lendemain des élections européennes et dont on redoute la portée aux prochaines élections législatives.

Je me suis torturé l'esprit quand je me suis attelée à la rédaction de mon rapport moral pour structurer ma pensée.

A chaque assemblée générale du Club de Prévention, j'ai pour habitude de rappeler dans ce document le contexte sociétal voire géopolitique dans lequel s'est déroulée l'activité du Club de Prévention.

Alors, n'entendez pas dans mes propos, qui vont suivre, ni de morale, ni de leçon, juste ma perception subjective de citoyenne engagée depuis longtemps dans la lutte contre les exclusions.

J'ai ainsi à l'esprit que l'année 2023 a été marquée, entre autres, par deux conflits majeurs que sont la guerre en Ukraine et le conflit israélo palestinien. Ces drames humanitaires perdurent encore aujourd'hui et sont impensables de nos jours quand, parallèlement, nous commémorons la fin des drames engendrés par la deuxième guerre mondiale.

Selon le rapport de l'Institut de Recherche pour la Paix d'Oslo, 2023 a enregistré dans le monde 59 conflits armés dont près de la moitié en Afrique. C'est le nombre le plus élevé depuis 1946, c'est dire si notre monde n'est pas en paix.

Des séismes, des inondations et bon nombre de catastrophes naturelles ont frappé le monde.

Un rebond des mouvements migratoires venant du Sud a aussi été constaté en 2023 en Europe malgré des années d'endiguement à ses frontières.

Si je m'attache à rappeler ces éléments géopolitiques qui ne sont assurément pas exhaustifs c'est parce qu'ils m'apportent, me semble-t-il, des clés de lecture sur leur impact en France.

Que s'est-il passé en France en 2023 ?

L'accueil et l'accompagnement des réfugiés ukrainiens et la nécessité de continuer à soutenir l'Ukraine ne font plus consensus et font débat.

Depuis le début de la guerre au proche orient nous avons battu les records d'actes antisémites et les exhortations à prendre parti dans ce conflit se font dans la violence, y compris au sein de nos institutions.

Nous avons aussi connu des catastrophes naturelles avec des inondations, des canicules, créant le désarroi chez nombre de nos concitoyens, sans pour autant faire reculer les climato sceptiques.

C'est dans la violence que s'est déroulée la manifestation écologique « anti bassin » de Sainte Soline Les violences policières invoquées lors de la mort du jeune Nahel à Nanterre ont été le point de démarrage d'importantes violences urbaines dans toute la France.



L'Éducation Nationale est aussi touchée par la violence, trois ans après Samuel PATY, un autre professeur Dominique BERNARD a été assassiné au sein d'un établissement scolaire.

Le harcèlement scolaire via les réseaux sociaux a fait deux victimes, deux enfants de 13 et 15 ans qui se sont suicidés.

C'est à la suite de ces deux drames que sera, d'ailleurs, officialisé un plan interministériel de lutte contre le harcèlement scolaire.

Dans un climat de contestation forte, la réforme des retraites, après trois mois de grèves et de manifestations violentes, a été adoptée sans vote parlementaire.

Et enfin, c'est aussi en 2023 qu'a été adoptée la loi « choc » sur l'immigration.

Ce bref tour d'horizon sociétal me permet notamment de mesurer la complexité d'exercer les métiers du social et médico-social dans une société fracturée dont la violence et les divisions, nous affectent tous, bien entendu, mais en priorité les plus fragiles de nos concitoyens.

A ce titre, je cite :

- ✚ les jeunes en souffrance et en errance, parce que confrontés selon, à des ruptures familiales, des échecs scolaires, des conduites addictives, des pathologies physiques ou psychiatriques, des difficultés d'accès aux droits, des parcours institutionnels douloureux.
- ✚ les personnes à la rue, hébergées ou logées qu'elles soient jeunes ou pas, accompagnées d'enfants ou pas, étrangères ou pas, victimes de violence ou pas, ayant en commun des parcours de vie complexes, accidentés et douloureux.

Toutes ces personnes font partie de notre société et méritent notre attention et notre préoccupation sur leur devenir sans aucune discrimination.

Elles constituent le public que le Club de Prévention accompagne, dans le cadre des missions qui lui sont imparties.

Ces missions sont guidées par des politiques publiques qui, en fonction de leur évolution, structurent l'action de notre association.

A cet égard, en 2023, deux textes importants ont été adoptés.

Ils définissent les orientations et par voie de conséquence les appels à projet relatifs au champ de notre intervention.

Un deuxième Plan quinquennal pour le logement d'abord (2023-2027) qui comporte trois axes :

- ✚ Produire et mobiliser des solutions adaptées et abordables pour les ménages en grande précarité
- ✚ Conforter le maintien dans le logement, prévenir les ruptures et la dégradation des situations
- ✚ Accélérer l'accès au logement et proposer des parcours d'accompagnement en croisant logement, emploi et santé.

A ces trois axes, s'ajoute la volonté de faire des SIAO (Service intégré d'accueil et d'orientation) les pivots des parcours d'accompagnement vers et dans le logement.

Consécutif au Plan quinquennal (2017/2022) de stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté le Pacte quinquennal des solidarités 2023/2027 comporte quatre orientations :

- ✚ Prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance
- ✚ Amplifier la politique d'accès à l'emploi pour tous
- ✚ Lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits
- ✚ Construire une transition écologique et solidaire



Si je prends la peine de préciser les axes de ces politiques publiques c'est qu'ils ne font pas la une de l'actualité mais qu'ils ont le mérite de donner, pour tout un chacun, une lisibilité sur les actions et moyens entrepris sur le champ du social par l'Etat, en partenariat avec tous les acteurs concernés, dont les associations.

Ces documents sont publics et sont accessibles pour tous ceux qui y attachent un intérêt.

Ainsi, nous devons en permanence articuler les objectifs des politiques publiques nationales avec la réalité locale en nous adaptant aux spécificités des territoires qui nécessitent souvent des ajustements de temporalité.

Si j'en reviens à l'activité du Club de Prévention, qui vous sera présentée, je retiens les points suivants pour 2023 :

- ✚ La mise en œuvre d'une organisation finalisée après qu'elle ait été longuement travaillée avec les équipes et présentée à l'ensemble de nos partenaires.
- ✚ Des équipes complètes, ce qui avait cruellement fait défaut en 2022 notamment pour la prévention spécialisée mais pas seulement.

Ces points majeurs ont contribué à une meilleure réalisation de l'ensemble des nombreuses actions qui composent notre activité mais aussi à l'intégration de nouveaux projets.

Si je fais le choix de mentionner, à présent, quelques projets significatifs, soyez assurés que j'accorde la même considération à l'ensemble de l'activité, qui ne peut se faire sans transversalité, ni travail en équipe.

SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

✚ AMBITIONS

Fin mai 2023 s'est achevé le projet AMBITIONS, dont j'ai parlé pratiquement à chaque assemblée générale depuis sa mise en œuvre en 2020.

Au vu de l'évaluation qui en a été effectuée, dans le cadre d'un séminaire inter partenarial en octobre 2023, nous pouvons nous satisfaire des objectifs atteints reconnus par nos financeurs et ce dans un contexte de pandémie sur deux tiers de sa réalisation.

La force du projet a été de conjuguer le savoir-faire de l'accompagnement social du Club de Prévention avec celui de la formation professionnelle du Greta de la Marne et d'avoir su prendre en compte les spécificités liées au territoire urbain d'une part et rural d'autre part notamment pour les problèmes relevant de la mobilité.

La faiblesse de ce projet a été l'insuffisance d'implication des acteurs économiques du territoire pour accueillir en stage les personnes bénéficiant de l'accompagnement du projet AMBITIONS.

Ce projet « 100% inclusion » réalisé dans le cadre du Programme du Plan d'Investissement dans les Compétences avait pour objectif principal de favoriser la fabrique d'une passerelle entre le monde de l'entreprise et les personnes les plus éloignées de l'emploi. L'accompagnement dont ces personnes ont bénéficié a pu mettre en exergue leurs compétences et leur a permis de construire un projet professionnel.

Nous aurions souhaité que les acteurs économiques leur octroient davantage leur confiance pour les aider à concrétiser leur projet.



Quand je parle d'implication, ce qui nous a aussi fait défaut ce sont les financements complémentaires, avérés insuffisants pour compléter les 80% assurés par l'Etat.

Il en a résulté un déficit supporté pour la majeure partie par le Club de prévention.

Nos sincères remerciements vont aux quelques rares partenaires, qui ont bien voulu répondre favorablement à notre sollicitation de mécénat.

Je tiens également à renouveler nos remerciements à Monsieur Eric GIRARDIN qui en tant que député de la 3ème circonscription de la Marne a pu, grâce à son intervention, obtenir le financement maximal possible dans ce projet et réduire ainsi de manière conséquente le déficit qui en a résulté.

Je voulais adresser des remerciements particuliers à la Maison MOET et CHANDON et à la Maison Veuve FOURNY donateurs d'ordre depuis 2017 pour les Vendanges Partagées, et principaux financeurs avec la Maison DELONG de leur édition 2023 menacée par l'arrêt du projet AMBITIONS.

Je voulais aussi remercier Florent LANNOY qui, en tant que chef de projet, a fortement contribué aux bons résultats de ce projet et à leur reconnaissance au niveau national par sa participation active aux groupes de capitalisation animés par la DGEFP (Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle) et la Caisse des Dépôts.

Je voulais aussi saluer le travail de qualité accompli par Aude PARISOT, responsable du Pôle Comptable, pour assurer, minutieusement, le suivi financier de ce projet, avec toute la complexité exigée par nos financeurs.

Enfin, je remercie l'ensemble des partenaires qui nous ont accompagnés dans ce projet.

- ✚ LE CEJ JR (Contrat d'Engagement jeunes-jeunes en rupture) Ce projet co porté avec la Mission Locale des Pays d'Épernay, Brie et Champagne et entièrement financé par l'Etat a pour objet de repérer en deux ans 100 jeunes de 16 à 25 ans qui peuvent bénéficier d'un contrat engagement jeunes et de lever les freins qui les en empêchent (en termes de logement, santé, mobilité, accès aux droits) pour en amener 60 à signer un contrat d'engagement jeunes tout en bénéficiant d'un accompagnement.

Ce projet multi-partenarial a fait l'objet d'un film qui va vous être présenté dans le cadre du rapport d'activité Cette présentation sera bien plus explicite et vivante que ce que je pourrais en dire.

Sans mésestimer la qualité du travail de tous les partenaires, je voudrais, toutefois, mettre l'accent sur celle du travail accompli par notre service de prévention spécialisée pour repérer en lien avec nos partenaires les jeunes qui relèvent de ce projet sur un territoire relativement étendu couvert par les compétences de la Mission Locale (pas moins de 208 communes). Dans une démarche « d'aller vers » avec professionnalisme et opiniâtreté ils réussissent pour ces jeunes, dits en rupture c'est-à-dire en grande souffrance, à les mettre en confiance et en mouvement vers les offres de remobilisation des partenaires du projet.

Je voulais à cet effet remercier Mehdi BENHASSINE Chef de Service et son équipe et en particulier pour ce projet Kevin BELOTTI et Nina MOFID.

AMBITIONS comme le projet CEJ-JR ont permis de structurer notre action d'accompagnement vers l'insertion professionnelle des personnes qui en sont le plus éloignées.

AMBITIONS s'est terminé, le CEJJR se termine à la fin de l'année 2024, nous espérons vivement que les résultats probants de ces deux projets nous permettront de convaincre les services de l'Etat de continuer dans cette dynamique, qui s'inscrit dans l'axe politique de la rue au logement et à l'emploi.

SUR LA PARTIE HEBERGEMENT ET LOGEMENT

- ✚ A Vitry le François, nous avons eu le plaisir de réceptionner la nouvelle résidence sociale mixte, dont on a salué l'originalité car elle permet d'accueillir dans une même structure des publics différents (hébergement d'urgence, résidence accueil, pension de famille et logements à caractère social à destination des jeunes). Impulsé par le Maire ce projet résulte d'une longue réflexion partenariale qui a permis de dimensionner cette offre au plus près des besoins du territoire.
- ✚ A Sézanne, il convient de saluer la mise en place unique sur le département d'un dispositif d'accueil des femmes victimes de violence 24h sur 24 par une équipe éducative du Club de Prévention. Ce dispositif a pu voir le jour grâce à la volonté politique du Maire qui a contribué au financement du dispositif en complément de celui de l'Etat.
- ✚ A Epernay pour répondre à la commande politique de la Maire sur le devenir de la Résidence Chénier la réflexion partenariale freinée lors de la crise sanitaire a repris activement en 2023, et à ce jour l'orientation vers la création d'un « Foyer Jeunes Travailleurs » est en bonne voie pour aboutir nous l'espérons en 2025.
- ✚ Répartis sur notre territoire d'intervention nous pouvons noter deux nouveaux dispositifs qui ont vu le jour en 2023 le « Centre Provisoire d'Hébergement » et les « Réinstallés » à destination en raison de leur vulnérabilité, respectivement, des bénéficiaires de la Protection internationale et du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Ces deux dispositifs dont on ne peut qu'approuver leur bien-fondé ne nous font pas oublier les lourdes préoccupations, que nous avons sur la suite qui sera réservée à l'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile, l'accompagnement des réfugiés et la continuité de l'accompagnement des ukrainiens. Non seulement nous avons peu de visibilité sur la continuité de leurs financements mais nos craintes sont accrues par l'application des dispositions de la loi immigration, qui sont les plus répressives que notre pays ait connues en 40 ans.

Je tiens à rappeler que les personnes issues des mouvements migratoires que nous accompagnons ont souvent risqué leur vie pour venir vivre en démocratie et rêvent de pouvoir voter pour choisir leur avenir.

Il me semble que nous avons envers elles comme envers toutes les personnes que nous accompagnons un devoir d'exemplarité.

Je ne vous ai livré qu'une partie de notre activité ce qui est toujours frustrant pour moi et pour tous ceux qui ont contribué aux projets non cités.

Vous pourrez si vous le souhaitez retrouver l'intégralité du rapport d'activité sur notre site internet.

A cet effet, nous avons entrepris un gros travail de communication pour mieux vous tenir informés des actions du Club de Prévention. Je voudrais remercier à ce titre Valentin GENEAU DE LAMARLIERE, qui



sous la responsabilité de Christelle JACQUET, Assistante de direction anime notre site internet, alimente les réseaux Facebook, Linked in, que vous êtes de plus en plus nombreux à suivre.

Mon rapport moral s'achève mais avant de vous adresser mes nombreux remerciements je voudrais revenir sur ce long mandat de présidente.

Il m'est impossible de résumer ces 15 années de mandat tant elles ont été riches et ont constitué une fabuleuse aventure humaine au gré de toutes les actions que nous avons pu mettre en œuvre et que j'ai toujours été fière de porter.

Il me faut vous dire que j'ai passé mon enfance et mon adolescence dans les quartiers que l'on appelait HLM de Mantes la Ville et de Mantes la Jolie, tout neufs à l'époque, où le vivre ensemble ne se décrétait pas mais était une évidence, les pères étaient au travail, les mères souvent au foyer, on ne pensait pas à fermer les portes des logements à clef et la solidarité allait de soi.

C'était l'époque des trente glorieuses !!!!

Cette première expérience de la vie m'a structurée de telle sorte qu'elle a ancré en moi des valeurs fortes au centre desquelles se trouve le « souci d'autrui », que je m'attache à conjuguer au quotidien.

J'ai eu la chance de bénéficier de ce que l'on appelle l'ascenseur social, qui, avec des efforts de travail et d'études, m'a permis un choix de vie et de parcours professionnel.

J'ai surtout eu la chance d'avoir conscience de cette chance.

Je ne l'ai jamais oubliée que ce soit dans l'exercice de mon activité professionnelle effectuée dans le logement social, comme celle d'élue d'une collectivité locale ou de militante associative.

Mon engagement a toujours été motivé par ma volonté de rendre à la société civile, ce qu'elle m'avait donné en œuvrant en son sein pour réduire les inégalités.

J'ai connu le Club de prévention en 1992 quand je suis arrivée à Epernay pour occuper un emploi jusqu'en 2001 au Toit Champenois, alors principal bailleur social de la ville.

De 2001 à 2014, je suis retournée travailler à Paris où des missions sur la rénovation urbaine m'ont amenée à parcourir tous les quartiers de France, mais je suis restée vivre à Epernay, ville qui m'a séduite et adoptée.

J'ai été élue à la Ville d'Epernay de 1995 à 2005.

En 1992, venant de Paris où je travaillais déjà dans le logement social, j'ai été d'emblée interpellée par la richesse du maillage associatif et partenarial qu'il y avait à Bernon et dont les plus anciens se souviennent.

Il faut dire qu'à l'époque la ville d'Epernay avait un tiers de sa population en politique de la ville.

Ce tissu associatif mobilisait grand nombre d'habitants et de partenaires.

L'ensemble a donné une âme à ce quartier de Bernon, qui m'est cher encore aujourd'hui.

L'histoire du Club de Prévention est liée à celle de ce quartier.



Que ce soit au titre du bailleur social comme de la ville d'Épernay j'ai siégé de 1992 à 2005 au sein du Conseil d'administration du Club., partageant avec lui les moments heureux comme les moments de crise.

C'est en 2009 que Martine PESQUIE alors directrice, est venue me démarcher pour rejoindre à nouveau le Club de Prévention, estimant que 4 ans d'absence « ça suffisait » !!

J'étais extrêmement réticente car travaillant à Paris j'avais peu de disponibilités.

Pourtant, elle a réussi à me convaincre d'en assumer la présidence et je ne l'ai jamais regretté.

Elle s'est adaptée à mes horaires, à mes façons de travailler, à mes exigences et nos cinq années de travail en commun ont été fructueuses et ont permis de souder des liens d'amitié.

Il s'avère que Martine et moi avons fait valoir nos droits à la retraite à peu près en même temps et de ce fait c'est son successeur Mathieu PICARD qui a pu bénéficier d'une bien plus grande disponibilité de ma part et donc un plus grand investissement dans les dossiers.

Les dix années passées avec Mathieu, Corinne VALLARD, son adjointe et leur équipe ont été effectivement marquées par un fort développement de l'activité du Club, notamment du fait d'une actualité douloureuse qui a successivement et profondément marqué notre société depuis 2015.

En effet, en 10 ans nous avons triplé nos effectifs cela signifie d'une part que les problèmes sociaux se sont aggravés mais aussi avec un budget de plus de 7 millions d'euros financés à 85 % par des fonds publics, que des moyens importants sont alloués pour y répondre.

Pour le moins cela nous oblige.

Je garderai de cette période avec Mathieu surtout d'extraordinaires et grands moments de complicité et quelques « coups de gueule » quand il s'est agi de confronter nos points de vue. Durant 10 ans, lors de nos entretiens quasi journaliers nous avons pu dans un esprit de confiance et d'estime réciproques échanger sur nos doutes, nos colères et nos espoirs sur l'évolution de notre société.

Nous avons toujours partagé une volonté commune de penser à partir des besoins des personnes accompagnées, qui ces dernières années se sont complexifiés et de faire preuve d'inventivité pour mieux y répondre.

La primauté de la personne est et a toujours été l'axe fort de notre projet associatif, qui permet de privilégier au Club une démarche inconditionnelle « d'aller vers » et d'accompagnement.

Parallèlement, je me suis attachée à faire du conseil d'administration un lieu de débat et d'échanges en sollicitant des personnes nouvelles ce qui a permis d'assumer ensemble des décisions douloureuses comme des projets audacieux.

Je leur exprime toute ma gratitude pour m'avoir toujours soutenue et m'avoir tant apporté par la pertinence de leurs interventions dans nos débats.

Fort de cet appui des administrateurs, j'ai toujours privilégié un dialogue constructif avec les élus, les représentants de l'Etat, du Département, des bailleurs sociaux et plus généralement de tous nos partenaires et ce sur la base de deux postulats :

- ✚ Partager un diagnostic sur les problématiques de notre public avant toute considération financière



✚ Prendre en compte les contraintes de chacun des partenaires pour optimiser leur implication

Mon mandat de Présidente du Club de Prévention m'a amenée à assurer aussi celui d'administratrice au sein du CCAS d'Épernay, du CIAS de la Grande Vallée de la Marne, de la Maison de l'Enfant, d'Oxygène, de Télé Centre Bernon, de la Régie Sparnacienne en son temps mais aussi au sein du Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale qui gère le SIAO de la Marne. Autant d'instances qui impliquent de s'approprier les dossiers et les problématiques qui s'y rapportent mais qui aussi m'ont mise au premier rang de la souffrance des personnes, dont je n'ai jamais su me protéger et qui m'affecte toujours autant.

J'ai essayé de remplir ma mission avec beaucoup d'énergie sans trahir mes convictions mais sans me départir de l'humilité nécessaire quand on œuvre dans le champ du social.

Mon investissement a été largement payé de retour car cela a été un honneur de pouvoir militer au sein d'une belle structure comme le Club avec une équipe remarquable de professionnels et de nombreux bénévoles qui mettent ensemble en œuvre des projets ambitieux.

D'être à leurs côtés m'a permis de formidables rencontres et de ne jamais être coupée des réalités de notre société.

Vous l'aurez compris je pars en ayant le sentiment, si ce n'est du devoir accompli, du moins d'avoir assumé ma part de responsabilité citoyenne.

Aujourd'hui, j'ai la chance d'être une retraitée, encore en bonne santé.

Pour continuer de nourrir ma grande curiosité intellectuelle et de prendre soin de ma mère qui a aujourd'hui même 100 ans et demi, j'éprouve le besoin de récupérer un peu d'espace mental pour y laisser une plus large place à mes autres centres d'intérêt que sont la littérature, le cinéma, les musées et la possibilité de parcourir à l'envie mon pays d'origine qu'est l'Espagne.

L'acceptation par Noëlle CORDARY de relever le défi de prendre à ma suite la présidence m'a permis de projeter mon départ avec sérénité d'autant que je sais que les autres membres du conseil d'administration lui assureront un fidèle appui.

Je les remercie tous et Noëlle en particulier très chaleureusement et ce d'autant que le contexte s'avère plus que difficile mais ma confiance en eux est totale.

En leurs noms j'adresse, nos sincères remerciements à toute l'équipe de professionnels et aux bénévoles du Club de Prévention pour leur travail et leur investissement.

Nous remercions nos principaux partenaires, qui depuis toujours placent en nous leur confiance et leur soutien financier aux premiers rangs desquels se situent bien entendu l'Etat, le Conseil Départemental de la Marne, la Ville d'Épernay et son CCAS.

J'y associe sans réserve tous nos autres partenaires qui ont contribué et contribuent à notre développement

J'ai déjà été trop longue aussi vous me pardonnerez de ne pas en dresser une liste exhaustive au regard de leur nombre.

Je tiens malgré tout à citer les autres représentants des collectivités territoriales (la Région Grand Est, la Communauté d'Agglomération Épernay, Coteaux et Plaine de Champagne, les villes de Sézanne, Vitry le François, Ay Champagne, Tours sur Marne, Pleurs, Avize, Dormans, Fère Champenoise, Reims



, Courtisols , Châlons en Champagne, Sainte Ménehould , les CCAS et CIAS qui y sont afférents) les représentants des bailleurs sociaux (Plurial Novilia, Le Foyer Rémois, Reims Habitat) la Caisse d'Allocations Familiales de la Marne, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, et pour finir tous les représentants du monde économique et associatif de nos territoires d'intervention, qui s'associent à des degrés divers à nos actions.

J'adresse aussi nos remerciements à l'équipe technique du Club, qui met tout en œuvre pour que cette AG se déroule pour le mieux et à la Sauvegarde de la Marne qui assure la partie conviviale qui clôturera cette AG à savoir la restauration.

Si vous le permettez je voudrais terminer mon propos par une maxime de Vincent Van Gogh qui dit « Il n'y a rien de plus réellement artistique que d'aimer les gens » alors j'exprime le vœu qu'un vent artistique souffle sur notre société et notre monde et balaye sur son passage les nuages qui cumulent le rejet et la haine de l'autre.

Je vous remercie de votre attention

Marie-Line CANADA